



FP2030 FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DES GOUVERNEMENTS

Nom du pays	CÔTE D'IVOIRE
Adresse courriel de la personne-ressource	pnsme12@gmail.com
Date de soumission	24 octobre 2022

1. L'ÉNONCÉ DE VISION DE VOTRE PAYS POUR 2030

Une Côte d'Ivoire où chaque individu, chaque couple et chaque famille a un libre accès à des services de planification familiale de qualité dans le respect des droits sexuels et reproductifs pour soutenir la croissance et le développement durable du pays d'ici 2030

2. OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

OBJECTIF FINANCIER

Objectif Engagement 1 :	Couvrir les besoins de l'offre des produits contraceptifs
Énoncé de l'objectif	D'ici 2025, allouer chaque année un montant de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000 FCFA) au Ministère en charge de la Santé pour l'approvisionnement en produits et intrants de Planification Familiale (l'achat, le stockage et la distribution des produits contraceptifs et intrants stratégiques jusqu'au dernier km).
Calendrier	De 2022 à 2025
Justification	<ul style="list-style-type: none">• Ambition du pays d'opérer une révolution contraceptive ;• Décision du pays de parvenir à l'accès universel de la





	<p>contraception à travers la gratuité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoins non satisfaits en planification familiale élevés (30% en 2020 et 23.3% en 2021 et 22.9% en 2022); • Diminution progressive de la contribution des partenaires à l'achat des produits contraceptifs malgré la contribution du gouvernement (de 3 milliards à 1.5 milliard UNFPA); • La contribution des partenaires ne couvre pas tous les besoins en produits contraceptifs ; • Volonté de capture du dividende démographique.
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan de communication ; - Mettre en place un comité de veille et de suivi budgétaire ; - Plaidoyer à l'endroit du Ministère en charge de la Santé (Responsables du plaidoyer : Partenaires Techniques et Financiers et ONG...); - Plaidoyer à l'endroit du secteur privé pour l'appui à l'achat des produits contraceptifs. (Ministère de la santé et ses partenaires); - Plaidoyer à l'endroit du Ministère en charge du Budget pour une augmentation du budget du secteur de la santé en vue de prendre en compte l'achat des produits contraceptifs et intrants. (Ministère de la santé et ses partenaires) ; - Faire une communication en Conseil des Ministres (CCM) ; - Plaidoyer à l'endroit du parlement et des collectivités locales (communes) pour un financement accru de la Planification Familiale.

OBJECTIFS POLITIQUES/PROGRAMMATIQUES

Objectif d'engagement 2 :	Couvrir les besoins de l'offre des produits contraceptifs
Énoncé de l'objectif	Rendre effective la gratuité de la planification Familiale pour les adolescents et jeunes dans tous les établissements sanitaires publics et communautaires
Calendrier	2021 à 2025



Justification	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la couverture maladie universelle à travers une annonce sur la gratuité de la PF sur toute l'étendue du territoire en Côte d'Ivoire le 26 septembre 2021 ; - Disponibilité d'une note circulaire numéro 02169 du 19mars/ 2019 instituant la gratuité de la PF pour les adolescents et jeunes (15-24 ans) ; - La note circulaire 02169 /19mars/ 2019 ne s'applique que dans les Services de Santé Scolaire et Universitaire-Santé Adolescents et Jeunes (SSSU-SAJ); - Le poids démographique des jeunes dans la population totale (47% RGPH 2022); - Le coût des prestations limite la recherche des services par les adolescents et jeunes ; - Persistance des grossesses précoces chez les adolescentes en milieu scolaire qui sont encore très élevées (plus 3 500 grossesses en 2021); - Volonté politique du gouvernement.
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les districts sanitaires en produits contraceptifs et intrants pour l'offre de services gratuits dans les centres de santé autres que les SSSU-SAJ ; - Renforcer la communication sur la gratuité de la PF à l'endroit des jeunes ; - Divulguer la note circulaire sur la gratuité à tous les intervenants de la pyramide sanitaire ; - Renforcer la capacité des prestataires en offre de services adaptés aux adolescents et aux jeunes ; - Renforcer la distribution à base communautaire.

Objectif d'engagement 3 :	Assurer la disponibilité permanente des produits et intrants contraceptifs dans les formations sanitaires
Énoncé de l'objectif	Augmenter la disponibilité des produits contraceptifs au cours des trois derniers mois précédant le jour de l'enquête à 90% dans les points de prestation de services d'ici fin 2025.
Calendrier	2021-2025



Justification	<ul style="list-style-type: none"> - Ruptures récurrentes des produits et intrants dans les formations sanitaires ; - Difficultés dans l'achat des produits et intrants en SR/PF - Insuffisances liées au circuit de distribution des produits et intrants en SR/PF au dernier kilomètre; - Insuffisances dans la traçabilité des produits contraceptifs jusqu'au dernier km - Gaps dans les délais de livraison des produits
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour l'effectivité de la gratuité des produits et intrants dans les formations sanitaires ; - Plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour l'achat des produits et intrants contraceptifs ; - Mise à l'échelle de la stratégie de distribution des produits et intrants contraceptifs au dernier kilomètre ; - Mise en place d'un système de traçabilité des produits contraceptifs au dernier km - Système de suivi des produits.

Objectif d'engagement 4 :	Augmenter la proportion de la population qui utilise une méthode contraceptive moderne
Énoncé de l'objectif	Faire passer la prévalence contraceptive moderne chez toutes les femmes de 22.5% en 2020 à 30% en 2030
Calendrier	2021-2030
Justification	<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande des services de PF ; - Perspectives de l'application de la gratuité de l'offre ; - 99% des centres de santé offre au moins 3 méthodes ; - Plus 5000 Agents de Santé Communautaires (ASC) formés à l'offre de service PF ; - Forte mobilisation de l'État et des partenaires autour de la PF.
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mécanisme de motivation des ASC pour le renforcement de la distribution à base communautaire ; - Rendre disponible les produits et intrants au dernier kilomètre ;



	<ul style="list-style-type: none">- Mobiliser des ressources locales (collectivités territoriales et secteurs privés...);- Organiser des séances d'offre gratuite en stratégies mobiles et avancées ;- Intensification de l'offre de services de PF à travers des semaines nationales de PF- Renforcer la cohérence et la collecte des données.- Faire le plaidoyer pour l'adoption d'une loi SR favorable à l'offre de services de planification familiale
--	---

3. PROCESSUS DE CONSULTATION DE L'ENGAGEMENT

Le processus pour l'élaboration des engagements a été marqué par plusieurs étapes :

- La participation de la Côte d'Ivoire à l'atelier d'Abidjan sur l'atelier d'orientation des neuf pays du Partenariat de Ouagadougou sur l'outil Motion Tracker. Cet atelier a été le lieu pour la Côte d'Ivoire de s'imprégner du processus pour l'élaboration des nouveaux engagements (élaboration de la feuille de route du processus de réengagement, présentation de la proposition de composition de membres du comité de réengagement et prochaines étapes du processus). Il a également été l'occasion pour la Côte d'Ivoire de partager son expérience en tant que pays pilote dans le suivi des engagements avec le Motion Tracker.
- La participation du Ministère de la santé à un atelier sur la redevabilité pour la transparence budgétaire et l'accroissement des ressources en faveur de la PF. Cette activité s'est faite avec la contribution d'autres acteurs tels que les Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, Médecins du Monde, Fondation Performance sociétale, sociale justice, Association des praticiens de médecine traditionnelle, CEGCI/CECI;
- Atelier d'élaboration des engagements FP2030 réalisé les 28, 29 et 30 juillet 2021 à l'Hôtel Prestige d'Agboville. Cet atelier, réalisé sous la coordination technique du PNSME et la supervision générale de la DGS, a vu la participation d'environ 15 structures suivantes : DGS, DAAF, DSC, ONP, DC PNSME, DC PNSSU-SAJ, AIBEF, Jeunes Ambassadeurs,





PSI, UCPO, EngenderHealth, JHPIEGO, AIMAS, Pathfinder, RCPFASCI. Cet atelier multi-acteurs a été l'occasion de partager les résultats issus de l'utilisation du motion tracker pour le suivi des anciens engagements. Les recommandations tirées de cette analyse ont servi de socle pour l'élaboration des nouveaux engagements de la Côte d'Ivoire.

- Partage du document issu des travaux de l'élaboration des nouveaux engagements à l'ensemble des parties prenantes (*Organisations de la société civile, ministère connexes à celui de la santé, partenaires techniques et financiers...*) qui interviennent dans le domaine de la SR/PF. Cette large diffusion avait pour objectif de favoriser la diffusion de l'information sur l'élaboration des nouveaux engagements et de faciliter la prise en compte des amendements sur le fond et la forme du document.
- Validation du document par le ministère de la Santé. Une fois que l'ensemble des amendements ont été pris en compte, une note technique a été adressée au ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle pour une validation des engagements à prendre.

Afin d'avoir une participation maximale au processus d'élaboration des nouveaux engagements, les acteurs de la société civile se sont également organisés. A ce propos, deux rencontres ont eu lieu :

- Une séance de travail des acteurs de la coalition des OSC pour la PF de la Côte d'Ivoire. Tenue le 03 Mars 2021 à Abidjan cette rencontre avait pour objectif de permettre aux OSC d'évaluer les anciens engagements sur la base du motion tracker et de faire des propositions de nouveaux engagements qui seraient reversés lors de l'atelier national d'élaboration des nouveaux engagements de la Côte d'Ivoire. Au total, ce sont Vingt-neuf (29) organisations membres qui ont pris part à cette réunion. On y retrouve des organisations telles qu'AIMAS, AIBEF, PSI, JHPIEGO, ENGENDERHEALTH PATHFINDER ONG SAUVONS 2 VIES, IPAS, RCPFASCI, MESSI, JEUNES AMBASSADEURS, ARSIP.
- Du 23 au 25 Juin 2021 à Abidjan un atelier de promotion des nouveaux engagements de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une initiative qui a été mise en place par les acteurs de la





société civile avec le soutien financier de JHPIEGO afin de motiver la participation de la société civile à s'engager dans le processus d'élaboration et à favoriser la promotion des nouveaux engagements une fois que ces derniers seraient lancés. Plusieurs structures ont pris part à cette réunion parmi lesquelles le PNSME, AIMAS, AIBEF, PSI, JHPIEGO, ENGENDERHEALTH ONG SAUVONS 2 VIES, RCPFASCI, MESSI, JEUNES AMBASSADEURS, MEDECINS Du Monde, ASAPSU, FORCE-FPDD, AP 2 SAGE, MAJ-AIBEF...

En sus de ces différentes étapes, il faut noter que tout au long du processus, les engagements ont été discutés lors des réunions hebdomadaires au niveau du Programme National Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME) avec à sa tête le Directeur Coordonnateur et le personnel. Ces dernières ont permis de donner des orientations stratégiques pour le processus d'élaboration des engagements. A chaque étape, les résultats étaient discutés au niveau du programme afin de faciliter l'analyse des anciens engagements du pays et la formulation des nouveaux.

4. APPROCHE DE REDEVABILITÉ DE L'ENGAGEMENT

Le Comité de Pilotage est l'organe principal de décision des grandes orientations en matière de PF. Il est soutenu par le Comité Technique qui implique les Partenaires Techniques et Financiers et les Partenaires de Mise en œuvre. Les deux organes de décision seront mis à contribution pour le suivi de la progression des engagements.

Le **Motion Tracker** est l'outil de suivi principal des engagements FP2030. D'autres outils tels que The Advocacy and Accountability Collaborative (TAAC) Plateforme, les annuaires statistiques ou les données de Track20 et de PMA seront également mis à contribution pour renseigner les indicateurs. Des réunions de coordinations en présentiel et en vidéo-conférence permettront de faire le suivi auprès de Directeurs Régionaux et Départementaux afin d'assurer une bonne collecte des données au niveau infra national et favoriser la dissémination des rapports de mise en œuvre des engagements à tous les niveaux. Aussi, la coalition de la société





civile qui a participé à tout le processus d'élaboration des engagements compte concevoir un plan de suivi des Engagements.

En termes de visibilité et de transparence, les différents rapports de suivi des engagements feront l'objet d'une dissémination et partage sous la coordination du PNSME. Ainsi, la dissémination des progrès réalisés se fera lors des réunions de partage d'informations, les rencontres avec les autorités, les conférences nationales et internationales et aussi au travers des sites internet tels que ceux du PNSME (www.pnsme.ci), de l'Office National de la Population (ONP), (www.onp.gouv.ci), de l'Open Government Partnership (OGP), de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance, du Partenariat de Ouagadougou, de FP2030, ou encore de la commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics (CAIDP).

4.2. Décrivez le processus du pays pour l'examen annuel (ou plus fréquent) des données sur les progrès et le partage de ces données avec les partenaires.

Les engagements de l'État seront déconstruits en collaboration avec toutes les parties (gouvernementales, PTF et OSC), une fois finalisés. Des indicateurs de processus seront élaborés au cours de la réunion de déconstruction et permettront par la suite de faire la collecte des données auprès de toutes les parties prenantes par le biais du **Motion Tracker**.

Les données seront collectées auprès des parties prenantes clés (État, société civile, partenaires techniques et financiers...) qui interviennent dans le domaine de la SR/PF. Les ministères connexes pourront également apporter leurs contributions. Un canevas de collecte de données sera mis à la disposition de l'ensemble des parties prenantes. Chaque semestre, les données recueillies sont partagées aux parties prenantes. Deux rapports de progrès sont envisagés chaque année.

Les rencontres du Comité Technique du PANB serviront à faire le point des activités et des propositions pour corriger les gaps. Le Comité de Pilotage prendra les décisions à l'issue des travaux du Comité Technique.





4.3. Décrivez les mesures correctives à prendre au niveau du pays en cas d'absence de progrès ou de violations flagrantes de la santé et des droits sexuels et reproductifs, en 200 mots environ :

En cas d'absence de progrès, le pays envisagera le cas échéant, une redéfinition des stratégies de mise en œuvre, de suivi et de réorientation des ressources. L'ensemble des parties prenantes seront mises à contribution pour identifier les goulots d'étranglement et y proposer des solutions idoines. Une réévaluation de l'engagement pourrait être envisagée si cela s'avère nécessaire.

En outre, le CAIPD ou l'autorité de la bonne gouvernance ou encore l'OGP pourra être saisi en cas de difficultés d'obtention des informations d'ordre public. On pourra aussi recourir aux organisations de la société civile pour faire le plaidoyer si l'absence du progrès est du fait du décideur.

4.4. Décrivez comment l'approche de redevabilité ci-dessus sera financée :

Le financement de l'approche de redevabilité sera assuré par l'État et les partenaires au développement.

4.5. Veuillez définir l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre complète de l'approche de redevabilité ci-dessus :

La mise en œuvre complète de l'approche de redevabilité nécessitera une assistance technique relative au plaidoyer, au suivi et à la mobilisation des ressources.

Il est aussi souhaité un appui technique pour le fonctionnement optimal du Comité de Pilotage et du Comité Technique de PF. Une assistance technique aux OSC en charge du suivi de la redevabilité est aussi nécessaire.

Pour le **Motion Tracker**, un besoin d'assistance technique est requis pour la déconstruction des nouveaux engagements FP2030 et la réunion de partage des succès.





4.6. Toute autre information :

Le suivi-évaluation du Plan d'Action National Budgétisé de PF doit être aussi une priorité. Une assistance financière est indispensable pour le suivi de la mise en œuvre du PANB-PF. La cohérence, la collecte et la qualité des données doivent faire l'objet d'un soutien technique et financier.

5. CALENDRIER DE LANCEMENT DE L'ENGAGEMENT

Période de validation des engagements par le Ministre de la santé : octobre 2022
Période de lancement : octobre 2022
Période de dissémination : octobre à décembre 2022

M. Pierre DIMBA



Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique
et de la Couverture Maladie Universelle



PLANIFICATION FAMILIALE
Le Partenariat de Ouagadougou

FP
»»2030